

Discours pour la clôture du colloque annuel de la CPU

Monsieur le président de la Conférence des universités, cher Jean-Loup Salzmann,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'université,

Mesdames et Messieurs,

La conférence des présidents d'université a choisi cette année, pour son colloque annuel, un thème fondamental pour les universités, et plus largement, pour le développement économique et social de notre pays : l'innovation.

Avoir un système d'innovation performant est un enjeu dont nous avons tous conscience depuis de nombreuses années. Mais à l'heure où notre pays est confronté à une situation économique difficile, la performance de notre système d'innovation est plus que jamais un impératif. Elle est nécessaire pour renforcer la compétitivité de la France à l'échelle internationale, et donc favoriser la croissance par le redressement industriel.

Aujourd'hui, la part de l'industrie dans le PIB n'est plus que de 11%, et cette désindustrialisation entraîne l'augmentation du chômage, du déficit et de la dette publique. Faire de la France un pays qui soit un leader en matière d'innovation n'est donc pas une option mais une nécessité, un défi collectif.

Car nous sommes aujourd'hui dans une situation dont nous ne pouvons pas nous satisfaire : les différents rapports internationaux révèlent l'image d'une France trop peu dynamique en la matière, qui ne serait même pas dans les 20 premiers pays innovants, alors que nous sommes au 6^e rang mondial pour les publications.

Pour répondre à cet enjeu, nous devons avoir une vision claire des mécanismes à la base de l'innovation. L'innovation n'est pas un mécanisme linéaire allant de la recherche fondamentale générée dans des tours d'ivoire vers le produit innovant diffusé sur le marché. L'innovation implique un ensemble de compétences et d'interactions, non linéaires, entre une diversité d'acteurs : chercheurs, ingénieurs, designers, entrepreneurs, investisseurs...

Pour avoir un système d'innovation qui fonctionne, il faut, dans le cadre d'écosystèmes territoriaux dynamiques, que le monde de la recherche et de l'enseignement soit ouvert sur le monde économique et au contact des problématiques d'innovation, et que les entreprises et les entrepreneurs aient un accès simple aux développements scientifiques et techniques en cours.

Les universités, par leur rôle en matière de recherche et de formation, sont bien sûr des éléments clé de notre système d'innovation, et doivent donc peser de tout leur poids pour redresser notre performance en matière d'innovation.

La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche fait du transfert, aujourd'hui, une des missions des universités. C'est la première fois que cette mission est explicitée, c'est une évolution qui traduit à la fois le chemin déjà parcouru par les universités, et leurs responsabilités pour l'avenir.

Les universités sont un élément clé du système d'innovation tout d'abord par leurs activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale, source d'innovations de rupture, ou de recherche technologique, qui permet d'assurer un transfert des connaissances vers l'industrie.

S'agissant de recherche technologique, j'étais lundi au sommet KETs (pour « key enabling technologies »), avec Michel Barnier. Le programme européen Horizon 2020 prévoit d'accorder 6 milliards d'euros à ces recherches sur la micro-nanoélectronique, les nanotechnologies, la photonique, les biotechnologies, les matériaux avancés et les procédés avancés de fabrication.

Les acteurs de la recherche française doivent aller chercher ces financements, nous allons lancer un appel à projets dans ce but dans le cadre des investissements d'avenir.

Cet effort de recherche sur les KETs va avoir un impact important sur le développement et l'industrialisation. Elles permettent ainsi de combler ce qui a été appelé la « vallée de la mort », cette vallée qui sépare la recherche et l'industrie. Il nous faut aujourd'hui, au contraire, tisser des liens entre ces domaines.

S'agissant de la recherche fondamentale, je veux rappeler que j'ai voulu qu'elle soit préservée, aussi bien au niveau national, avec une stratégie nationale de recherche dont la loi précise qu'elle doit « *maintenir une recherche fondamentale de haut niveau* », que dans les négociations sur le nouveau-programme cadre de recherche de l'Union européenne, Horizon 2020.

Ainsi, la seule priorité « Excellence scientifique » d'Horizon 2020, regroupant le Conseil européen de la Recherche, les programmes FET, Infrastructures et Marie Curie, représente 24,4Md€ soit un tiers du budget total du programme cadre.

Il faut préserver la recherche fondamentale parce qu'elle permet le développement de notre pensée et de notre savoir, et parce qu'elle est ce qui irrigue la recherche appliquée.

Comme vous le savez, beaucoup de technologies qui font aujourd'hui partie de notre quotidien dépendent de découvertes issues la recherche fondamentale. Il y a trop d'exemples pour se lancer dans une énumération qui ne paraisse pas anecdotique, mais je pourrais citer, au hasard la mécanique quantique pour le laser, la relativité pour le GPS, ou la théorie des nombres pour la sécurisation des échanges sur internet.

Les grands défis sociétaux auxquels doit répondre la stratégie nationale de recherche nécessitent tous, pour être résolus, de s'appuyer à la fois sur des ruptures scientifiques amont et sur la levée de verrous technologiques.

Différents dispositifs ont été mis en place pour favoriser le transfert des résultats de la recherche. Certains de ces dispositifs sont en place depuis de nombreuses années : les incubateurs publics, le concours national d'aide à la création d'entreprises et de technologies innovantes. D'autres ont été créé plus récemment grâce aux Investissement d'Avenir, je pense en particulier aux Sociétés d'accélération de transfert de technologies.

Nous devons trouver la bonne articulation de ces différents dispositifs, avec pragmatisme et comme seul objectif celui de maximiser les chances de transfert, que ce soit par création d'entreprise ou par concession de licences.

S'agissant des SATT, qui doivent permettre de professionnaliser la relation entre les universités et les entreprises, et être un vecteur privilégié pour diffuser l'innovation, je veux rappeler que l'enjeu est majeur : l'investissement de l'État a été significatif, aucun autre pays n'a mis de tels moyens sur la maturation. C'est une opportunité formidable, et une responsabilité : nous avons une obligation de résultat.

J'évoquais il y a quelques minutes la complémentarité entre les différents types de recherche, je veux également rappeler la nécessité du dialogue permanent entre les différents domaines de recherche.

Les universités sont parmi ces lieux où se nouent des contacts étroits entre les diverses disciplines scientifiques : l'interdisciplinarité y est plus naturelle, peut-être, que dans d'autres structures.

Cette interdisciplinarité, elle ne vaut bien sûr pas uniquement entre les disciplines dites « dures » : les sciences humaines et sociales ont leur place dans les processus d'innovation, pour favoriser une innovation en phase avec les attentes de la société et des utilisateurs. Elles ont également un rôle à jouer dans la compréhension même de ces processus, pour les développer et les renforcer.

Les universités sont également un élément clé du système d'innovation par leur activité de formation.

Je voudrais d'abord souligner que l'enseignement connaît actuellement un profond renouveau, lié à la fois à l'évolution des publics et aux nouvelles méthodes pédagogiques que cette évolution appelle.

Comme vous le savez, les études supérieures aujourd'hui ne sont plus réservées à une toute petite élite. Notre objectif est au contraire que 50% des jeunes de chaque génération atteignent le niveau licence. Cette démocratisation de l'enseignement supérieur appelle une révolution pédagogique qui est encore en grande partie à venir.

Et au-delà même du public étudiant, je crois fortement que les universités doivent s'ouvrir plus largement au public de la formation continue. Ce sont les universités qui permettront de satisfaire les nouveaux besoins liées à la société de la connaissance, et de former aux nouvelles compétences exigées sur le marché du travail. C'est là un enjeu fondamental aussi bien pour les universités que pour l'ensemble de la société.

Pour accompagner ces mutations, l'enseignement supérieur doit innover, inventer de nouvelles méthodes pédagogiques. Nous vivons en particulier, en ce moment, la révolution numérique. Elle touche aussi les universités.

Grâce à vous, (et je vous en remercie) les universités sont pleinement devenues des acteurs de cette révolution. Je pense en particulier aux MOOC qui permettent de repenser nos modèles pédagogiques et d'ouvrir les universités sur la société civile. Les chiffres montrent en effet que le public des MOOC est de façon très minoritaire un public d'étudiants.

Les MOOC ne sont qu'un exemple de ces bouleversements, et il reste encore beaucoup à inventer. Les formations universitaires seront d'autant plus porteuses de l'esprit d'innovation qu'elles seront en elles-mêmes innovantes.

Je sais que vous vous êtes attelés à ce défi, et je vous invite à développer des stratégies d'établissement allant dans le sens de l'innovation et du progrès pédagogiques. Car ces stratégies d'innovation sont à la formation ce que le transfert est à la recherche : elles sont un élément désormais essentiel du rôle sociétal des universités.

Les formations universitaires sont également un facteur d'innovation, car elles forment ceux qui seront demain à l'œuvre, dans les entreprises, pour créer de nouveaux produits et de nouveaux services. C'est essentiel.

Cette formation passe par un lien étroit avec la recherche, ce lien est sans doute l'un des plus puissant vecteur de transfert entre la recherche et le monde socio-économique.

Mais les universités forment également les futurs cadres, les futurs entrepreneurs de notre pays. L'enseignement supérieur a un rôle majeur à jouer, pour diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat et accompagner les étudiants qui veulent se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise.

À l'international, la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation est portée par les grandes universités, qui peuvent développer une démarche globale, alliant sensibilisation, formation et accompagnement des premiers pas.

A ce titre, j'invite les universités à poursuivre leur action envers les étudiants pour les former à l'esprit d'innovation et à l'entrepreneuriat. Les jeunes sont des entrepreneurs à fort potentiels : le taux de survie de leurs entreprises est moins élevé que celui des entrepreneurs plus âgés, mais leur potentiel de croissance est deux fois supérieur. C'est une voie d'insertion professionnelle pour des milliers de jeunes : un quart (1/4) des 18-24 ans, et un tiers (1/3) des 25-35 ans, disent vouloir créer une entreprise.

En mars, j'ai annoncé les résultats de l'appel à projets PEPITE, qui a été un véritable succès : 29 projets sélectionnés couvrant la quasi-totalité du territoire français (y compris Antilles-Guyane), avec une grande mobilisation des regroupements.

Ces projets vont permettre aux jeunes qui s'engagent dans la voie de l'entrepreneuriat d'avoir un accès à des espaces de co-working, à un accompagnement d'un enseignant et d'un professionnel de la création d'entreprise, mais aussi, si cela s'avère nécessaire, un aménagement de scolarité.

Hier, une circulaire a été transmise aux présidents d'établissement sur le statut « étudiant-entrepreneur », pour pouvoir mettre en œuvre ce statut. Toutes ces démarches doivent nous permettre, ensemble, de faire bouger les cultures et les possibilités offertes à notre jeunesse.

* * *

Formation, recherche, innovation constituent ainsi un triptyque incontournable pour sortir de la crise économique, répondre aux défis sociétaux qui s'offrent à nous, et inscrire durablement l'avenir de la France dans une dynamique créative.

Nous avons besoin de vous, de l'impulsion que vous pourrez donner à l'université pour qu'elle joue pleinement le rôle qui lui est confié. Et je vous voudrais vous remercier pour l'engagement dont vous avez déjà fait preuve, un engagement que je vous invite aujourd'hui à poursuivre.

Je vous remercie.